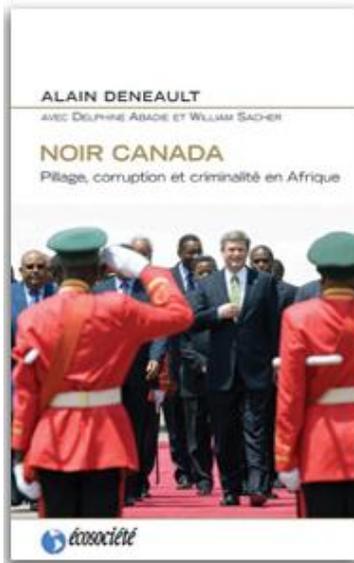
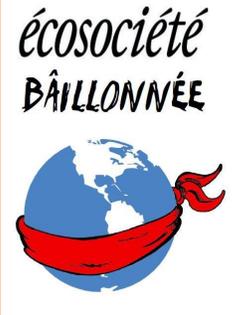




## SOUTENEZ ÉCOSOCIÉTÉ ET LES AUTEURS DE NOIR CANADA

- ◆ Ajoutez à votre site internet un lien vers la campagne <http://slapp.ecosociete.org> et signez la pétition en ligne;
- ◆ Inscrivez le sigle de votre organisation dans la page du site Free Speech at Risk; <http://freespeechatrisk.ca/supporters>
- ◆ Écrivez à Barrick Gold et exigez d'elle qu'elle se désiste;
- ◆ Soutenez financièrement la campagne d'Écosociété pour constituer une défense qui permettra de garantir pour l'avenir les droits à la participation au débat public et de faire face aux coûts des procès.



Les deux multinationales reprochent à l'éditeur et aux auteurs de *Noir Canada* - Alain Deneault, Delphine Abadie et William Sacher - d'avoir cité et analysé des documents pourtant réputés crédibles et déjà disponibles dans la sphère publique. Ces poursuites-bâillons, ou SLAPP\*, sont une lourde menace pour le droit à l'information, pour la liberté d'expression et donc pour la démocratie. Écosociété refuse de se faire museler et entend poursuivre son travail d'éditeur engagé.

L'Afrique s'enlise dans la pauvreté tandis que sociétés minières, pétrolières et autres industries canadiennes s'y enrichissent infiniment. Des documents fouillés provenant de sources d'information internationales fiables et crédibles font état de dévastation environnementale, de pillage systémique, de corruption, de collusion avec des potentats locaux, seigneurs de guerre ou dictateurs... *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* est la synthèse et l'analyse de ces travaux. Il porte aussi sur le soutien dont bénéficient parfois ces sociétés de la part du gouvernement canadien. Le débat que ce livre veut rendre public est d'autant plus légitime que les actifs des Canadiens (fonds de retraite, REER, fonds publics) sont souvent indirectement investis dans ces sociétés via la Bourse de Toronto.

En réponse à la publication de *Noir Canada*, Barrick Gold, plus grosse compagnie aurifère au monde, réclame 5 millions \$ pour dommages moraux compensatoires, ainsi qu'un million à titre de dommages punitifs. Cela représente 25 fois le chiffre d'affaires annuel d'Écosociété.

Face à la Banro, qui réclame pour sa part 5 millions de \$, les auteurs et l'éditeur de *Noir Canada* devront à présent se défendre devant les tribunaux ontariens, selon les procédures d'un autre code de loi et dans une langue qui n'est pas la leur.

Nous considérons que ces poursuites abusives font en sorte d'empêcher le débat public, et qu'elles sont donc une nuisance pour la démocratie.

\*Acronyme anglais de Strategic lawsuit against public participation